

CEDEAO



Département de l'Agriculture,
l'Environnement et des Ressources en Eau
Politique Agricole Régionale (ECOWAP)

REPUBLIQUE DU NIGER



Fraternité - Travail - Progrès
Comité Interministériel de Pilotage de la SDR
Secrétariat Exécutif

UNION AFRICAINE



NEPAD
Programme Détaillé de
Développement de l'Agriculture
Africaine (PDDAA)

NIGER

Revue des efforts de développement dans le secteur agricole

D*epuis le déclin du secteur minier d'uranium, le secteur primaire au Niger, qui occupe plus de 80% de la population active, est devenu le principal pôle économique du pays. Ce secteur contribue pour 41% du Produit Intérieur Brut (PIB) et a connu une croissance moyenne de 6,4% par an sur la période 1995–2007. Mais cette croissance est volatile avec une hausse de 1,7% en 2007*

contre celle de 7,7% en 2006. Cette variabilité reflète le ralentissement de la production agricole, qui n'a progressé que de 0,7% en 2007 contre 12,4% en 2006, et sa vulnérabilité aux variations climatiques. Le potentiel agro-sylvopastoral du Niger est largement sous-exploité et contribue en deçà de ses capacités à l'économie nationale.

La majorité de la production du sous-secteur agricole est destinée à assurer la sécurité alimentaire des ménages et la commercialisation des produits agricoles, qui est composée des surplus de production et des réponses à un

besoin ponctuel de liquidités, est faible. Les cultures vivrières représentent environ 76% de la production agricole et sont dominées par le mil, le sorgho et le riz. Mais, les rendements de ces différentes cultures restent très faibles et très fluctuants avec une croissance de la production fondée essentiellement sur l'augmentation des superficies. En effet, les cultures restent fortement tributaires des variations pluviométriques dont les déficits sont de plus en plus récurrents, quasiment une année sur trois.

Par ailleurs, les pratiques culturales sont en grande partie manuelles avec un faible niveau d'intensification. Les effets conjugués d'une faible fertilisation, de la réduction des jachères et l'extension de l'agriculture sur les terres marginales favorisent l'érosion hydrique et éolienne. Le potentiel hydrique national est sous exploité.

En dépit du déficit de la balance commerciale agricole, le Niger présente un avantage comparatif dans l'exportation de certains produits spécifiques tels que l'oignon, le bétail, les cuirs et peaux, le niébé, le coton, le sésame, le souchet, le poivron, l'ail et le henné. Ces filières ne semblent guère souffrir de la concurrence extérieure sur les marchés nationaux; de plus, l'appartenance du pays à plusieurs organisations d'intégration économique régionale, la proximité du marché du Nigeria, l'appréciation de ces produits, le développement des tanneries et l'AGO (African Growth and Opportunity Act), constituent des opportunités à saisir.

Le revenu national brut par habitant est évalué aux alentours de 234 dollars américains en 2004. Le PIB par tête a baissé de 3,1% par an entre 1981 et 1991 à 0,4 par an de 1991 à 2001. Environ 62% de la population Nigérienne est pauvre avec une consommation en-dessous de 2.100 calories par jour. L'insécurité alimentaire est chronique, généralement plus forte dans la zone agropastorale. Depuis 1990, les prévalences de malnutrition sous toutes ses formes (chroniques ou sévères) dépassent les seuils critiques de la nomenclature internationale de l'OMS.

STRATEGIES DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE A LONG TERME ET STRUCTURES DE DEVELOPPEMENT AGRICOLE

La Stratégie de Réduction de la Pauvreté

Le Niger vise à réduire la pauvreté à l'horizon 2015 de 66% à moins de 52% de la population. Dans cette perspective, elle assigne au secteur rural un rôle moteur dans l'amélioration de la croissance économique. Il est attendu une croissance de près de 5% par an du PIB du secteur agro-sylvo-pastoral. La réalisation de cet objectif global passe par un certain nombre d'objectifs spécifiques (intermédiaires) liés aux quatre axes stratégiques ci-après: la création d'un cadre macro-économique stable; le développement des secteurs productifs; l'accès des pauvres aux services sociaux de base; la promotion de la bonne gouvernance et le renforcement des capacités humaines et institutionnelles.

La Stratégie de Développement Rural

Pendant que s'élabore la SRP, le gouvernement du Niger a également élaboré une Stratégie de Développement Rural (SDR) qui est un prolongement de la SRP et qui en précise et détaille tous les aspects relatifs au secteur rural. Cette SDR a été finalisée en 2005. L'objectif général assigné à la SDR est de réduire l'incidence de la pauvreté rurale à l'horizon 2015, en créant les conditions d'un développement économique et social durable garantissant la sécurité alimentaire des populations et une gestion durable des ressources naturelles. Les principaux enjeux du développement rural ont conduit à formuler les objectifs spécifiques comme suit: accroître les revenus en zone rurale en accroissant la production en maintenant la rémunération des produits en zone rurale; commercialiser les excédents en profitant des niches à l'exportation; réduire l'insécurité alimentaire en assurant un certain niveau d'autosuffisance alimentaire; investir en zone rurale et fournir des services publics; assurer une gestion durable des ressources naturelles; améliorer la capacité de gestion du secteur rural. La réponse aux enjeux se fera en conformité avec certains principes tels que: la promotion de l'initiative privée; la pertinence de l'action publique; la concertation et le partenariat; la promotion de la bonne gouvernance; l'inscription dans le processus de décentralisation; une approche volontariste de l'investissement dans le secteur.

L'établissement d'un cadre économique favorable à la croissance de la production en zone rurale, la prévention des crises et la préservation du futur capital naturel et humain et le renforcement des capacités constituent les grandes orientations stratégiques pour le développement rural. On convient toutefois de présenter la stratégie en trois axes : i) favoriser l'accès des producteurs aux opportunités économiques ; ii) prévenir les risques, atténuer les effets des crises et gérer durablement les ressources naturelles ; iii) renforcer les capacités des organisations rurales.

PROGRAMMES D'INVESTISSEMENT SOUS LA SRP/SDR

Quatorze programmes ont été identifiés et ils constituent les grandes unités opérationnelles de la SDR, dans lesquelles devront s'insérer progressivement les nombreuses activités en cours, qui contribuent déjà à la réalisation des objectifs de la SDR, ainsi que les actions futures. Ces programmes sont composés de dix programmes structurants et de quatre programmes sectoriels prioritaires.

Développement local et communautaire

L'objectif global du programme est d'accompagner le processus de développement local et régional à travers

le renforcement des capacités et de la maîtrise d'ouvrage locale.

Gouvernance locale des ressources naturelles

Le programme vise la valorisation et la gestion des ressources naturelles de manière durable.

Organisations professionnelles et structuration des filières

Cadres de concertation interprofessionnels : L'objectif global du sous-programme est d'impliquer les acteurs des filières dans les actions visant à stimuler le développement des filières ASP.

Renforcement et structuration des organisations de producteurs : L'objectif global de ce sous programme est la promotion de l'organisation et de la professionnalisation des producteurs.

Mise en marché des produits agro-sylvo-pastoraux : Le sous-programme a pour objectif de créer les conditions de mise en marché des produits et de fournir aux acteurs les outils nécessaires.

Renforcement des capacités des agents économiques et développements du tissu économique rural : L'objectif global du sous-programme est de renforcer les capacités des agents économiques pour leur permettre de jouer pleinement leur rôle.

Infrastructures rurales

Infrastructures hydro-agricoles : L'objectif global du sous-programme est de doubler la contribution de l'agriculture irriguée au PIB agricole en la portant de 14% actuellement à 28% en 2015.

Infrastructures de transport : L'objectif global du sous-programme est de désenclaver les zones de productions agro-sylvo-pastorales en vue de redynamiser les échanges socio-économiques. Le désenclavement des zones rurales est une des conditions prioritaires à l'émergence d'un développement rural durable basé sur les échanges, la commercialisation des produits, et l'amélioration du cadre de vie des populations.

Infrastructures de communication : Le sous programme doit contribuer dans le cadre de la politique de décentralisation et de déconcentration à ce que la communication joue un rôle actif pour le développement économique et social dans le pays. L'objectif global du sous programme

est donc de contribuer à améliorer l'accès des ruraux aux moyens de communication modernes.

Electrification rurale : L'objectif global est d'accroître les taux d'accès aux énergies renouvelables pour le développement de l'économie et l'amélioration des conditions de vie des populations rurales.

Systèmes financiers ruraux

L'objectif global du programme est d'accroître la couverture des services financiers à 15% en milieu rural par le développement de la micro finance et la création d'une banque de développement agricole.

Recherche-formation-vulgarisation

L'objectif global est de contribuer à l'amélioration des performances du secteur rural par la mise au point et l'adoption de technologies adaptées aux besoins des utilisateurs et par la formation des acteurs du développement rural.

Renforcement des institutions publiques du secteur rural

Restructuration des institutions publiques du secteur rural : L'objectif global du sous-programme est d'améliorer la gestion du secteur rural dans la perspective de la décentralisation.

Systèmes d'information et connaissance du secteur rural : L'objectif global du sous-programme est de contribuer à l'élaboration et au pilotage de la politique de développement rural par la production d'une information actualisée, fiable et transparente, basée sur une bonne connaissance du secteur.

Eau potable et assainissement

Le programme vise à améliorer l'accès à l'eau potable et à l'assainissement; il concernera l'ensemble du territoire rural.

Réduction de la vulnérabilité des ménages

Prévention et gestion des crises et catastrophes naturelles : L'objectif global du sous-programme est de prévenir et atténuer les crises alimentaires et les autres catastrophes naturelles. Il cherche à réduire la prévalence et l'impact des crises alimentaires en préservant l'accessibilité des ménages à une alimentation de base et en renforçant leurs capacités à faire face aux risques.

Santé-nutrition : L'objectif global du sous-programme est de garantir aux populations rurales une alimentation satis-

faisante sur le plan nutritionnel et la possibilité d'être et de rester en bonne santé.

Augmentation des revenus des plus vulnérables :

L'objectif global du sous-programme est de garantir aux populations vulnérables des revenus minimaux pour leur permettre d'améliorer leur accès monétaire à la nourriture. La particularité de ce sous-programme est que les actions y sont ciblées.

Préservation de l'environnement

Le programme interviendra sur l'ensemble du territoire nigérien, son objectif global étant de préserver l'environnement en vue d'une exploitation saine et durable du milieu.

Lutte contre l'insécurité alimentaire par le développement de l'irrigation

L'objectif global assigné au programme est de contribuer à la sécurité alimentaire par le développement de l'irrigation. La finalité étant de refonder les bases de l'économie rurale, à travers la relance de la production rurale.

Résultats attendus :

- les superficies irriguées passent de 85.000 ha à 160.000 ha à l'horizon 2015 ;
- un bilan alimentaire complet est établi chaque année à compter de 2008 ; la disponibilité en céréales sèches accrue au moins de 10% à l'horizon 2010 ;
- l'accessibilité améliorée par un relèvement du revenu monétaire moyen par ménage rural de 35.000 FCFA à 50.000 FCFA à l'horizon 2015.
- le volume des exportations agricoles double à l'horizon 2015
- le volume des importations alimentaires est réduit de moitié à l'horizon 2010
- le déficit de la balance commerciale des produits agricoles et alimentaires est réduit de moitié d'ici 2015.
- Le nombre de fermiers atteint au moins 10.000 individus à l'horizon 2015
- Le pourcentage des fermes viables avoisine 100% en 2015
- Au moins une unité agro-industrielle et de transformation des produits agricoles est créée chaque année à compter de 2007.

Aménagement pastoral et sécurisation des systèmes pastoraux

L'objectif global du programme est d'aménager l'espace pastoral et de sécuriser les systèmes pastoraux. Le programme a pour but de faciliter l'aménagement des aires de parcours pastorales en vue d'un développement technique, économique et social de ces zones.

Restauration des terres et reboisement

Le programme prioritaire vise à inverser la tendance à la dégradation généralisée des terres et du couvert végétal. Il ambitionne l'amélioration significative du capital productif des ressources naturelles et répond aux attentes de la stratégie et du plan d'action national de lutte contre la désertification et de gestion des ressources naturelles.

Kandadji – régénération des écosystèmes et mise en valeur de la vallée du Niger

L'objectif principal de ce programme est de contribuer à la réduction de la pauvreté grâce à la régénération du milieu naturel, l'amélioration de la sécurité alimentaire et la couverture des besoins en eau et en énergie. .

LES INSTITUTIONS INTERVENANT DANS LE SECTEUR AGRICOLE

Les Cadres de Dépenses à Moyen Terme (CDMT), qui représentent la somme des budgets-programmes du secteur pour une période considérée, permettront de préciser sur une base triennale le chiffrage des programmes et de revoir les priorités. Le financement nécessaire au plan d'action de SDR sur la période 2006–2009 est de 766 milliards de FCFA et de 1.100 milliards sur la période 2010–2015. Globalement, le financement estimé est de 1,9 mille milliards de FCFA d'ici à 2015.

Suite à l'adoption de la SDR, un dispositif de pilotage a été mis en place pour mieux coordonner les activités dans le secteur rural. Ce dispositif se compose des quatre ministères du secteur rural: le Ministère de l'Aménagement du Territoire et du Développement Communautaire (MAT/DC), le Ministère du Développement Agricole (MDA), le Ministère des Ressources Animales (MRA) et le Ministère de l'Hydraulique, de l'Environnement et de la Lutte Contre la Désertification (MHE/LCD). A ceux là s'ajoute: le Ministère du Commerce, de l'Industrie et de la Promotion du Secteur Privé (MCI/PSP), le Ministère des Finances et de l'Economie (MFE), le Haut Commissariat à l'Aménagement de la Vallée du Niger (HCAVN) et le Cabinet du Premier Ministre (CPM) qui est en charge du développement durable (CNEDD) et de la prévention et gestion des crises alimentaires (CCA et SAP).

Le **Comité Technique de Développement Rural (CT-DR)** a été créé pour servir de structure de concertation entre tous les acteurs du développement rural, de promotion de la SDR et de conseil.

Le **Secrétariat Exécutif de la SDR (SE/SDR)** a été créé pour servir de structure de coordination de la mise en œuvre de la SDR, de son suivi-évaluation et de la préparation des évolutions institutionnelles et opérationnelles souhaitables.

LIEN ENTRE LES EFFORTS DE DEVELOPPEMENT DU NIGER ET ECOWAP/PDDAA

Le Système Nationale de la Recherche (SNRA) a eu du succès dans la mise au point de nouvelles technologies et de nouvelles semences, dont les transferts aux producteurs sont limités. Les principales contraintes de la recherche agricole sont, entre autres, la multiplicité des structures chargées de la recherche et l'insuffisance de coordination qui rend difficile l'adoption d'un programme cohérent et suivi de la recherche.

Office des Produits Vivriers du Niger (OPVN) est un Dispositif National de Prévention et de Gestion des Crises Alimentaires (DNPGCA) qui comprend le Stock National de Réserve (SNR) de céréales et un Stock Financier ; la Commission Mixte de Concertation Etat-donateurs (CMC) qui est une instance de coordination et de décision; le Fonds d'Intervention (FI) destiné à financer toutes les actions d'atténuations de crises et s'articule autour du Fonds Commun des donateurs et des Fonds de Contrepartie de l'aide alimentaire; et la Cellule des Crises Alimentaires (CCA), qui est rattachée au cabinet du Premier Ministre, assure le secrétariat exécutif de la Commission Mixte et coordonne techniquement le dispositif.

Le volet agricole du NEPAD, c'est-à-dire le Programme Détaillé de Développement de l'Agriculture Africaine (PDDAA) est initié pour servir de cadre d'intervention aux politiques et stratégies de développement de ce secteur dans le continent. Il est crédité d'une réelle volonté de mise en œuvre par les chefs d'Etat africains, qui ont pris, à Maputo en 2003 l'engagement de consacrer au moins 10% des budgets de fonctionnement de leur pays respectif au financement du secteur agricole. La politique agricole des Etats de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (ECOWAP), dont l'objectif central est de contribuer de manière durable à la satisfaction des besoins alimentaires de la population, au développement économique et social et à la réduction de la pauvreté. dans les États membres a été adopté en janvier 2005, sert de cadre de mise en œuvre de PDDAA dans la sous-région.

A partir d'une analyse approfondie du rythme de la croissance de l'économie en général, et du secteur agricole en particulier, le PNIA qui est l'instrument de mise en œuvre de l'ECOWAP/PDDAA au niveau nationale voudrait définir les options de développement indispensables à l'atteinte des objectifs du Millénaire pour le Développement.

Tableau 1: Coûts de programmes d'investissement SDR

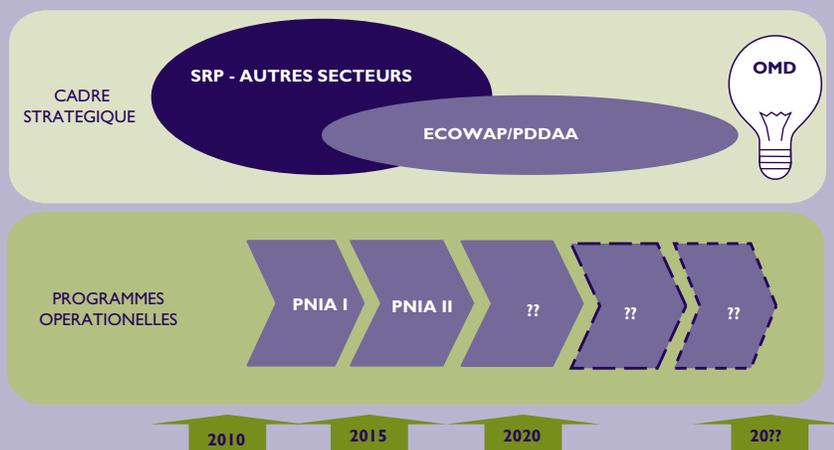
Programmes et sous-programmes	Coûts 2006–2009 (Milliards de FCFA)	Coûts 2010–2015 (Milliards de FCFA)
1. Développement local et communautaire	90	135
2. Gouvernance locale des ressources naturelles	19	37
3. Organisations professionnelles et structuration des filières	24,6	32,5
4. Infrastructures rurales	94,3	156,4
5. Systèmes financiers ruraux	9,6	12,2
6. Recherche-formation-vulgarisation	6,6	10,3
7. Renforcement des institutions publiques du secteur rural	5,1	5,7
8. Eau potable et assainissement	148,5	272,5
9. Réduction de la vulnérabilité des ménages	47,3	72
10. Préservation de l'environnement	21	32
11. Lutte contre l'insécurité alimentaire par le développement de l'irrigation		147
12. Aménagement pastoral et sécurisation des systèmes pastoraux	30,5	23
13. Restauration des terres et reboisement	141	221,5
14. Kandadji – régénération des écosystèmes et mise en valeur de la vallée du Niger		139,8
TOTAL (2006–2015)		1922,4

De façon concrète, il s'agit de définir les options de développement agricole qui permettent de réduire de moitié l'incidence de la pauvreté au niveau national.

L'objectif de l'analyse suivante (Brochure 2 : *Croissance agricole, réduction de la pauvreté et sécurité alimentaire : performance récente et perspectives*) est d'ajouter de la valeur aux efforts gouvernementales de croissance et de la réduction de la pauvreté en cours par une traduction chiffrée des cinq scénarios de développement agricole : i) une

continuation des tendances actuelles ; ii) une réduction de la pauvreté de 66 à 52% en 2015, comme prévue dans le SDR, en intervenant dans toute l'agriculture ; iii) l'atteinte d'objectif PDDAA d'une croissance de 6% dans le secteur agricole ; iv) l'atteinte d'objectif d'OMDI de réduire en moitié à l'horizon 2015 en intervenant dans toute l'agriculture ; v) l'atteinte d'objectif d'OMDI en 2020 en intervenant dans toute l'agriculture.

Graphique I : Relation entre l'ECOWAP/PDDAA, SRP, SDR, et PNIA



Définitions et descriptions

SRP (La Stratégie de Réduction de la Pauvreté): Une stratégie nationale à long-terme (2015) qui vise à diminuer l'incidence globale de la pauvreté en créant les conditions d'un développement économique et social durable garantissant la sécurité alimentaire des populations et une gestion durable des ressources naturelles.

ECOWAP/PDDAA (Politique Agricole Commune de la CEDEAO / Programme Détaillé de Développement de l'Agriculture Africaine): Un cadre à long-terme pour le développement du secteur agricole dans la sous-région.

SDR (La Stratégie de Développement Rural) : Traduction de la SRP dont elle précise et détaille tous les aspects relatifs au secteur rural.

PNIA (Le Programme Nationale d'Investissement Agricole) : Un ensemble de programmes nationaux prioritaires d'investissements agricoles.

Relations entre les programmes

PDDAA : Cherche à orienter et appuyer les efforts régionaux et nationaux à travers afin de garantir la réalisation des objectifs de croissance de 6% et une part budgétaire de 10% pour le secteur agricole.

ECOWAP: Définit les priorités régionales et sert de cadre de mise en œuvre du PDDAA dans les états membres à travers les PNIA.

SDR: Définit les priorités nationales et oriente les interventions d'appui de l'ECOWAP/PDDAA au niveau national.

PNIA: Traduit les priorités définies dans la SDR en programmes spécifiques d'une durée déterminée dont la mise en œuvre mène vers la réalisation des objectifs définis dans le PDDAA et en conformité avec les priorités de l'ECOWAP.

Cette synthèse est tirée du rapport des experts du Niger avec l'assistance de l'Institut International de Recherche sur les Politiques Alimentaires (IFPRI) et le soutien financier de la Communauté Economique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), du Département pour le Développement International (DFID), de l'Agence Suédoise pour le Développement International (SIDA), de l'Agence Internationale pour le Développement (USAID), et le Ministère Fédéral de la Coopération Economique et du Développement (BMZ).

REPUBLIQUE DU NIGER

Liste des ministères impliqués dans la mise en œuvre du programme ECOWAP/PDDAA : Comité Interministériel de Pilotage de la Stratégie de Développement Rural (CIP/SDR) ; Ministère de l'Intégration Africaine et des Nigériens de l'Extérieur ; Ministère du Développement Agricole ; Ministère de l'Elevage et des Industries Animales.

Personnes Ressources : Mr Adamou Danguioua, Directeur des Etudes et de la Programmation du Ministère du Développement Agricole ; Mme Ibrah Salamatou ; Directrice des Statistiques du Ministère de l'Intégration Africaine et des Nigériens de l'Extérieur ; Mme Maikoréma Zeinabou, Secrétaire Exécutive de la SDR ; Dr Baaré Amadou, Secrétaire Général du Ministère de l'Elevage et des Industries Animales.